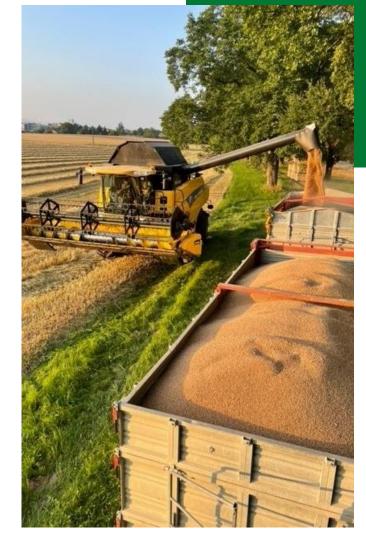


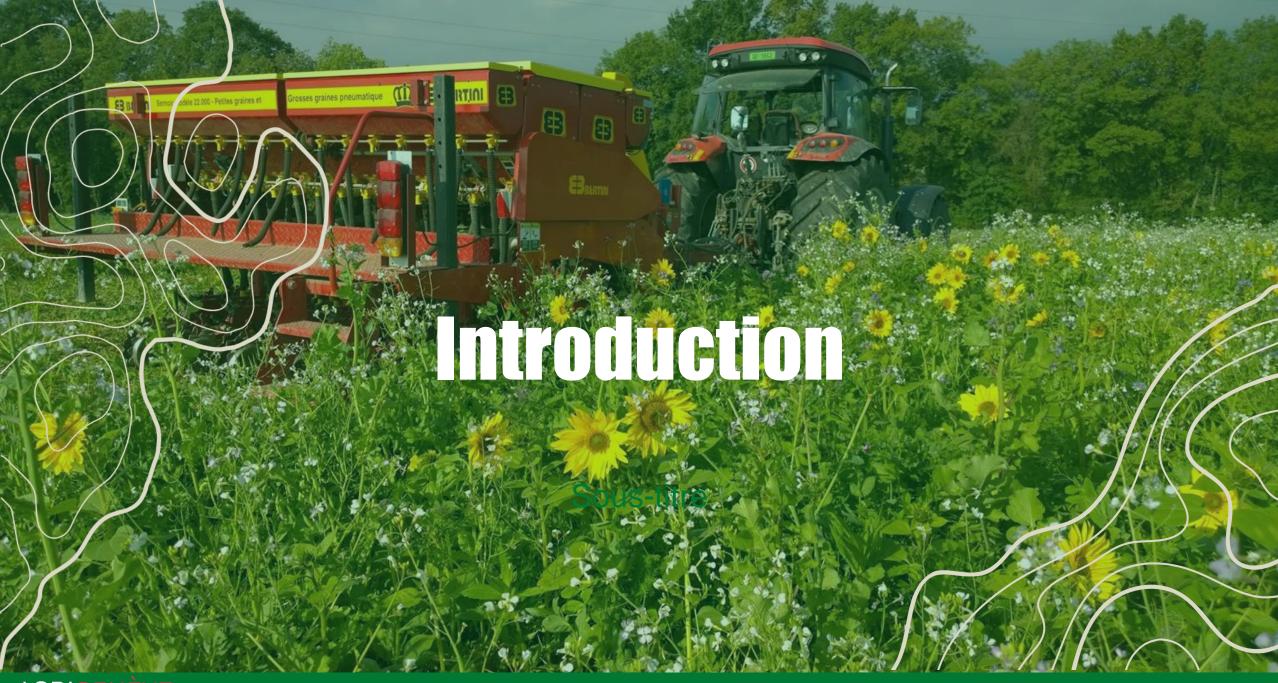
Rapport Annuel 2024



Sommaire

1.	Introduction	p. 3
2.	Temps forts 2024	p.10
3.	Affaires cantonales	p.17
4.	Affaires fédérales	p.20
5 .	Comptes 2024	p.23
6.	Budget 2025	p.29





Message de la Présidente

Une voix forte pour l'agriculture locale

AgriGenève évolue et se transforme tout en restant fidèle à ses valeurs. Le comité a pris des décisions audacieuses pour garantir la pérennité de notre association, tout en renforçant notre défense professionnelle. Je souhaite exprimer ma gratitude envers notre équipe, dont la mobilisation et le professionnalisme ont permis de surmonter cette période avec rigueur et détermination.

L'année 2024 représente un tournant stratégique, marqué par l'arrivée de Mme Candolfi à la direction. Son regard neuf et son engagement indéfectible constituent des atouts précieux pour AgriGenève. La défense professionnelle est au cœur de notre mission. Face aux défis environnementaux et économiques, nous avons pris des positions fermes pour protéger nos intérêts. Nous avons engagé notre action sur des sujets cruciaux tels que le maintien des SDA, l'accès à l'eau, le droit à l'alimentation, ainsi que la défense des céréales fourragères, de la volaille et des bovins.

De plus, nous avons renforcé nos échanges avec les autorités cantonales et fédérales, notamment en nous opposant à digiFLUX, afin de défendre une agriculture réaliste et d'assurer des conditions de production durables.

Dans cette nouvelle organisation, le bureau joue pleinement son rôle en tant que force de proposition et de pilotage stratégique. Je remercie Héloïse Candolfi, Patrice Brestaz, Alexandre Cudet et Christophe Bosson pour leur précieuse implication.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à Christophe Bosson qui achève son mandat. Sa décision de se recentrer sur sa famille, son exploitation et d'explorer de nouvelles perspectives d'accompagnement agricole à l'étranger témoigne de son engagement sincère envers le secteur agricole.

En 2025, notre objectif sera de consolider les décisions prises et d'accroître notre impact auprès des acteurs économiques et des institutions. Nous souhaitons ainsi prouver que notre agriculture est non seulement dynamique, mais aussi pleinement maîtresse de son destin!

Patricia Bidaux



Message de la Directrice

2024, une équipe mobilisée pour l'agriculture

L'année 2024 aura été marquée par de nombreux défis et une évolution significative pour notre association. Avec ma prise de fonction en avril, j'ai rejoint une équipe engagée, à un moment où plusieurs départs – qu'ils soient naturels ou volontaires – ont nécessité une réflexion sur notre organisation interne.

En parallèle, nous avons été pleinement mobilisés sur des dossiers administratifs d'ampleur : le renouvellement du contrat de prestations pour la vulgarisation agricole, l'obtention du mandat de secrétariat juridique de la CFA, ainsi qu'un audit interne de l'état (SAI) d'AgriVulg ; autant d'enjeux structurants pour notre avenir.

La défense professionnelle est bien entendu restée au cœur de notre action, face aux défis que représentent notamment les questions douanières, les dégâts causés par la faune sauvage, les épizooties et en particulier la langue bleue, ou encore l'attribution des terrains de l'État. Ces sujets, essentiels pour nos membres, continueront de nous mobiliser avec la même détermination.

Je tiens à souligner ici l'implication constante de notre comité, qui œuvre tout au long de l'année pour porter la voix de la profession, ainsi que la résilience et le courage de nos membres agriculteurs, confrontés chaque jour à des conditions de marché, climatiques et réglementaires exigeantes. Leur engagement quotidien, sur le terrain comme dans la vie associative, est la véritable force d'AgriGenève.

Au terme de cette année intense, je remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui contribuent au bon fonctionnement de notre association.

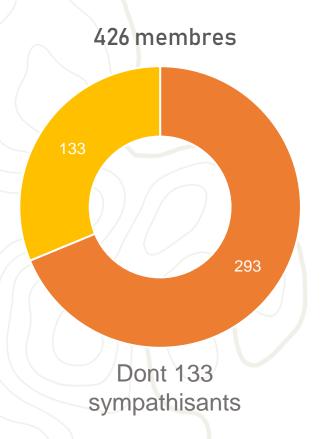
Ensemble, nous poursuivrons nos efforts pour relever les défis à venir et défendre au mieux les intérêts de la profession !

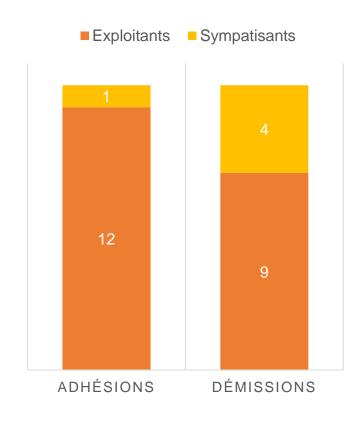
Héloïse Candolfi

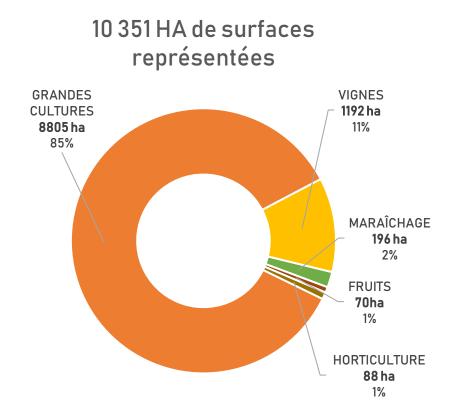


AgriGenève en 2024, c'est

Des nouveaux membres







À savoir : dans notre canton, un tiers des exploitations possèdent du bétail.

AgriGenève en 2024, c'est

9

Réunions du bureau

- Suivi des affaires courantes
- Préparation du budget 2024
- Audit des comptes 2023
- Préparation des comités
- Etc.

ans de mandat de Christophe Bosson



9

Réunions du comité

- Prises de positions sur les consultations cantonales et fédérales
- Décisions organisationnelles sur propositions de la direction
- Suivi de la situation des filières, notamment volaille
- Etc.



Notre gouvernance en 2024



Bidaux Patricia (*Présidence*) **Brestaz** Patrice (*Vice-Présidence*)

Baudet Sandra

Baumgartner Christophe

Bieri Frédéric

Bocquet-Thonney Claude

Bosson Christophe

Chollet Yvan

Cudet Alexandre

Dethurens Maxime

Donzé Grégory

Gallay Océane

Jeanneret Caroline

Meylan Philippe

Sirolli Geoffray







Bidaux Patricia Brestaz Patrice Bosson Christophe Candolfi Héloïse

AGRIVULG



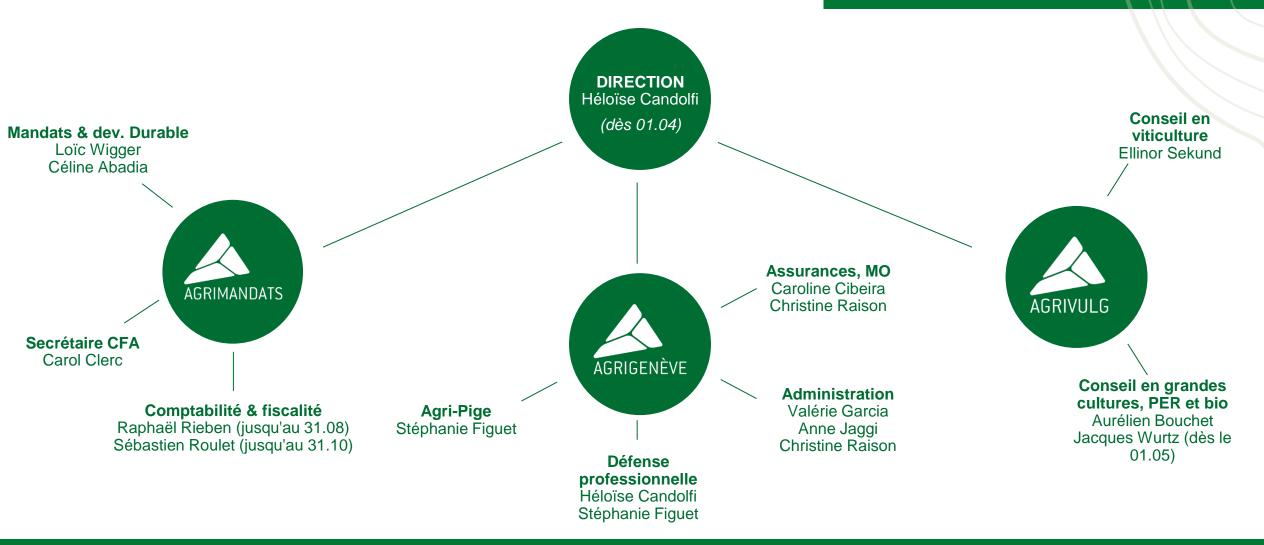
Candolfi Héloïse



Bidaux Patricia (*Présidence*)
Brestaz Patrice (*Vice-Présidence*)
Cudet Alexandre (*invité AgriMandat*)
Bosson Christophe (*Invité AgriVulg*)
Candolfi Héloïse (*Direction*)



Nos équipes en 2024





AGRIGENÈVE

Notre bureau en action

9 réunions pour un pilotage efficace au service de nos 426 membres



Finances et stratégie

- Budget 2024 adopté et optimisé
- Comptes 2023 audités avec succès
- Suivi des Sàrl AgriMandats & AgriVulg, notamment :
- Audit du service d'audit interne de l'Etat concernant AgriVulg



Ressources humaines

- Évaluations annuelles : équipe performante
- Recrutements ciblés : nouveaux talents intégrés
- Leadership renforcé : bureau moteur des décisions



Prises de positions

- Commissions officielles : voix portée au plus haut niveau
- Partenaires politiques : relations consolidées
- Événements sectoriels : présence active d'AgriGenève



Activités du comité

Des décisions concrètes pour défendre nos agriculteurs



Dossiers stratégiques

- Révolte agricole * : Actions de terrain et démarches auprès des administrations
- Vision Territoriale Transfrontalière * : refus du texte proposé
- IN Biodiversité* : Campagne du NON



Filières soutenues

- Crise volaille * : soutien d'urgence mobilisé
- Règlement LPromAgr : soutien à la filière animale renforcé
- Langue bleue * : soutien d'urgence à la filière élevage



Infrastructures et organisation

Soutien aux orientations données par la direction :

- Optimisation continue de la gestion interne
- **Suppression** comptabilité et fiscalité pour tiers ; collaboration Fidasol
- **Réorganisation** des bureaux dans l'attente de leur nécessaire rénovation

^{*}Sujets développés dans les pages Défense professionnelle GE et CH



Des événements fédérateurs

Engagement des équipes et du comité sur le terrain



Colère Paysanne

AgriGenève a soutenu le mouvement de protestation agricole européen qui s'est étendu à la Suisse en 2024. Face au ras-le-bol des agriculteurs concernant le manque de reconnaissance, la concurrence déloyale des importations, la bureaucratie excessive et les revenus insuffisants, notre association a organisé des actions symboliques en solidarité avec leurs homologues français.

AgriGenève revendique une agriculture nourricière reconnue, une production locale renforcée, une revalorisation des prix payés aux producteurs et une refonte complète du système de paiements directs dès 2030, tout en maintenant les objectifs de durabilité.



Forum agricole à Genthod

AgriGenève a organisé un forum de discussions sur la politique agricole, en présence de l'Union Suisse des Paysans.

L'événement a permis aux agriculteurs genevois de débattre des enjeux actuels et d'adopter une déclaration commune rédigée avec Uniterre et les représentants du mouvement colère paysanne, transmise aux autorités fédérales à Berne.

Suite à ce forum constructif, AgriGenève a également adressé un courrier au Conseiller fédéral Guy Parmelin, lui détaillant le contenu des discussions et lui transmettant la déclaration adoptée, témoignant de la mobilisation du monde agricole genevois.



Non à l'initiative biodiversité

AgriGenève s'est mobilisée contre l'initiative biodiversité, qu'elle a qualifiée d'extrême et excessive. Notre association a partagé la position du Conseil fédéral et du Parlement, qui ont estimé que cette initiative aurait 1) limité dangereusement la production alimentaire et énergétique, 2) restreint l'usage des forêts et zones rurales, et 3) compliqué la densification urbaine. Elle a dénoncé les risques d'affaiblissement de l'approvisionnement en produits indigènes, d'augmentation des importations et de réduction des compétences cantonales et communales

AgriGenève a mené une campagne active sur les réseaux sociaux, a développé des visuels (flyers, bâches) et a tenu un stand d'information au marché de Plainpalais le 7 septembre 2024.



Et des moments de partage

La vie du canton saison après saison



15ème Fête de la Longeole

AgriGenève, en tant qu'administrateur de l'association de défense de la Longeole IGP, a participé à la 15ème Nuit de la Longeole organisée par l'Amicale des Sapeurs Pompiers d'Aire-la-Ville.

Cet événement phare a mis à l'honneur la spécialité charcutière genevoise emblématique, seule saucisse au fenouil de Suisse bénéficiant d'une Indication Géographique Protégée.

Au programme : une dégustation de 7 longeoles Genevoises pour célébrer notre terroir local.





2ème édition d'Agrifête

L'ensemble des filières agricoles genevoises se sont réunies à Carouge pour la deuxième édition d'AgriFête, un week-end haut en couleurs, qui a mis en valeur la diversité et la richesse de l'agriculture genevoise.

Cette manifestation a offert une vitrine exceptionnelle aux producteurs locaux pour présenter leurs savoir-faire et créer du lien direct avec les consommateurs.

AgriFête illustre publiquement la mission d'AgriGenève de promouvoir l'agriculture locale et de renforcer les liens entre producteurs et consommateurs.





Fêtes des Vendanges à Russin

La traditionnelle Fête des Vendanges de Russin a une nouvelle fois célébré le patrimoine viticole dans une ambiance festive et conviviale.

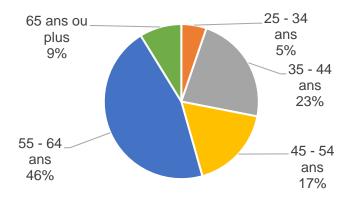
Cette fête populaire est l'incarnation de l'attachement des communautés rurales genevoises à leurs traditions viticoles et leur capacité à faire rayonner l'excellence de leurs productions. Elle témoigne de la vitalité du monde viticole et de l'importance de préserver ces moments de partage qui renforcent les liens entre producteurs et consommateurs autour des valeurs du terroir.





Sondage de nos membres

Résultats de l'étude menée par Chloé Baumgartner afin de mieux définir les attentes, défis et souhaits des membres à l'approche 2030



Typologie majoritaire des répondants

- Chef d'exploitation Homme 55-64 ans
- Détenteur CFC
- · Grande culture et/ou viticulture



Objectifs

- Mieux connaître nos membres et leurs attentes
- Identifier les défis et besoins à l'horizon 2030
- Orienter nos priorités et adapter nos positions

57

Répondants

Suivi de 5 entretiens d'approfondissement

Tendances et résultats

Résultats de l'étude menée par Chloé Baumgartner afin de mieux définir les attentes, défis et souhaits des membres à l'approche de 2030



Stratégie d'exploitation

- Amélioration de la rémunération
- Promotion auprès de la population
- Adaptation au changement climatique



Problématiques identifiées

- Complexification des règles
- Augmentation de la charge administrative



Investissements

- Nombreux investissement, mais surtout de remplacement de matériel ancien ou obsolescent
- Le financement est un obstacle, mais il y a peu de recours aux aides de l'état

Priorités



- Communication efficiente
- Transparence

Priorités



Adapter certaines prestations

Priorités



Développer des prestations





Défense professionnelle

Les dossiers d'AgriGenève en 2024



Révolte agricole

AgriGenève a organisé et soutenu quatre événements durant l'année 2024 : le Feu de la révolte, SOS tracteurs, une rencontre avec l'USP et la rédaction d'une déclaration commune avec Uniterre et Révolte Paysanne transmise à Berne. Ces actions ont permis de faire entendre la voix des agriculteurs genevois.



Filière volailles

Face aux difficultés de la filière, AgriGenève a organisé quatre réunions et interpellé les autorités via le député Jacques Blondin. Le Conseil d'État a validé l'aide aux céréales fourragères sollicitée par AgriGenève. En 2025, le Conseiller d'Etat en charge du DSM a obtenu des HUG qu'ils s'engagent à augmenter substantiellement les volumes d'achat de poulet GRTA.



Tirs de régulation des cerfs

Après des années de démarches, l'autorisation de tirs de régulation a été obtenue, mais suspendue suite à un recours d'Animal Equité. AgriGenève a soutenu le canton et médiatisé le dossier. Bien que le Tribunal fédéral ait levé l'effet suspensif permettant l'abattage d'une douzaine de cerfs, le fond du dossier reste à traiter.



Incinération des ceps de vigne

AgriGenève défend le principe que si l'incinération des ceps en bord de parcelle n'est plus tolérée, l'État doit proposer des alternatives pratiques et économiquement viables pour les viticulteurs.





Langue bleue

Suite à des cas graves sur les bisons, AgriGenève a interpellé le SCAV et organisé une séance avec tous les acteurs de l'élevage. Cette action a permis d'améliorer significativement la communication du SCAV sur les mesures préventives, les responsabilités et les soutiens disponibles pour les éleveurs touchés.



Charte de l'alimentation, Ville de Genève

Après une première version inappropriée (considérations végan, manque de règles GRTA), AgriGenève a négocié une nouvelle version satisfaisante. La charte actualisée, validée par le Conseil municipal, privilégie désormais les produits du terroir, y compris vins et produits carnés.



Autres sujets et consultations



Politique Agricole genevoise







Projet de loi sur les Eaux

AgriGenève a proposé plusieurs ajouts lors de la consultation : création d'un réseau d'eau brute, reconnaissance de la production alimentaire, accès équitable à l'eau et juste prix. L'OCEau a retenu une grande partie de ces propositions. Après audition par la commission parlementaire, le travail se poursuit pour intégrer nos dernières demandes.

Vision Transfrontalière Territoriale

Malgré la transmission de nos positions et revendications par courrier, aucune de nos remarques n'a été prise en compte dans la VTT adoptée en grande pompe pour le Grand Genève. Cette vision servira de socle au plan directeur cantonal. Le travail politique continue avec nos députés agricoles, que nous remercions pour leur engagement.

Plan d'action biodiversité 2

AgriGenève a rappelé à l'OCAN la nécessité de prendre en compte les enjeux productifs de l'aire agricole - terme qui a disparu du document au profit de "nature en campagne". Si biodiversité et agriculture ne sont pas antinomiques, le Canton doit rester mesuré dans les actions concernant nos surfaces de production alimentaire.

AgriGenève, c'est aussi de nombreuses actions pour ses membres individuellement.

Au-delà des dossiers collectifs, AgriGenève intervient quotidiennement pour accompagner ses membres dans leurs situations individuelles. Défense professionnelle, conseils pratiques, médiation... Notre équipe est là pour vous soutenir dans vos démarches.

N'hésitez pas à nous contacter!





Défense professionnelle

Les dossiers suivis par AgriGenève en 2024



Enveloppes financières pour l'agriculture 2026-2029

Négociations sur le budget agricole pour la période 2026-2029. Enjeu majeur face aux pressions d'économies budgétaires qui menacent les soutiens à l'agriculture.



Prolongation du moratoire sur les OGM

Extension du moratoire interdisant la culture d'organismes génétiquement modifiés en Suisse, maintenant le statu quo actuel jusqu'en 2029.



Train d'ordonnances agricoles 2024

Nouvelles mesures incluant le soutien aux assurances récoltes, la fusion des contributions environnementales et la promotion de pratiques durables. AgriGenève s'oppose aux propositions sur le vin : interdiction de la chaptalisation des AOP (problématique pour nos cépages indigènes) et étiquetage obligatoire des ingrédients/valeurs nutritives (charges supplémentaires face aux importations UE).



Interdiction de la vente de certaines plantes exotiques envahissantes

Renforcement de la réglementation pour limiter la propagation d'espèces invasives qui menacent la biodiversité indigène et les écosystèmes agricoles (Ambroisie, Renouée du Japon, Solidage du Canada, Berce du Caucase, Buddleia de David...)





Contributions à la biodiversité régionale et à la qualité du paysage

Le Conseil fédéral a proposé de reporter à 2030 (au lieu de 2028) l'introduction de la contribution fusionnant les aides à la mise en réseau et à la qualité du paysage. Ce délai permettrait de mieux s'adapter aux nouvelles exigences et d'éviter une transition précipitée.



Simplification de la plateforme digiFLUX

Malgré les promesses de simplification, AgriGenève maintient son opposition ferme à DigiFLUX. Plutôt que d'accepter cette plateforme contraignante, nous préférons un refus catégorique. C'est un NON ferme à DigiFLUX!



Défense professionnelle

Les dossiers suivis par AgriGenève en 2024



Courrier des douanes

Malgré la complexité administrative, peu de nouveautés pour Genève, avec quelques adaptations positives. AgriGenève a organisé une séance de clarification avec les douanes.



Budgets de la Confédération

Face aux coupes budgétaires prévues en agriculture (budget 2025, enveloppes 2026-29, assainissement fédéral), le secteur agricole s'oppose fermement. Communiqué conjoint USP, USPF et Jeunes agriculteurs.



Consultation de l'Ordonnance sur la chasse (OChP)

AgriGenève a saisi cette consultation (principalement liée au loup) pour demander la suppression de la période de protection des corvidés et des pigeons, qui posent de sérieux problèmes aux agriculteurs durant la période des semis et cultures.



Votations du 24 novembre : routes nationales

AgriGenève n'a pas soutenu l'extension des autoroutes pour protéger les terres agricoles. Le projet national impliquait 77 ha de SDA utilisés temporairement et 14 ha définitivement perdus.





Consultation du DETEC sur la modification de l'ordonnance sur l'aménagement du territoire

AgriGenève a dénoncé un projet trop rigide limitant l'évolution des exploitations agricoles face aux exigences économiques et environnementales. La Chambre suisse d'agriculture a également renvoyé l'ordonnance pour remaniement, la jugeant inutilisable en l'état.



Non aux initiatives environnementale et végane

Le Comité USP a rejeté l'initiative pour la responsabilité environnementale et l'initiative végane (sans contre-projet). AgriGenève a partagé ces positions. [Lire le communiqué].





Bilan au 31 décembre

Actif	0004	0000
	2024	2023
Salaires	664'838.05	438'270.86
Charges sociales/salaires	264'300.27	266'293.24
Prêt de personnel	3'420.23	3'163.27
Frais de déplacements	53'734.30	35'144.60
Actif circulant	986'292.85	742'871.97
Associations	3'411.50	3'411.50
Assurances	20'000.00	20'000.00
Mandats divers	7'844.80	11'710.08
Actif immobilisé	31'256.30	35'121.58
Total de l'actif	1'017'549.15	777'993.55



Bilan au 31 décembre

et autres dettes à court terme Passifs de régularisation Capitaux étrangers à court terme	633'445.23 16'515.00 649'960.23	377'991.95 44'267.20 422'259.15
Fonds affectés	108'277.35	111'796.00
Capitaux étrangers à long terme	108'277.35	111'796.00
Réserves facultatives issues du bénéfice :		
- Résultat reporté	243'938.40	353'761.63
- Résultat de l'exercice	15'373.17	-109'823.23
Capitaux propres	259'311.57	243'938.40
Total du passif	1'017'549.15	777'993.55



Compte de résultat de l'exercice

Produits d'exploitation	2024 2023		
Cotisations	256'805.75	252'721.30	
Associations	175'932.35	168'389.65	
Assurances	328'532.50	359'760.65	
Mandats divers	1'492.40	2'872.15	
Mandats	505'957.25	531'022.45	
Autres produits	7'621.37	13'455.91	
Total des produits d'exploitation	770'384.37	797'199.66	



Compte de résultat de l'exercice

Charges d'exploitation	2024	2023
Salaires	-426'262.10	-468'921.25
Charges sociales/salaires	-87'500.30	-99'063.95
Prêt de personnel	-13'876.05	-11'918.35
Frais de déplacements	-11'434.75	-11'575.70
Autres frais de personnel	-9'871.32	0.00
Formation	-725.00	-80.00
Charges de personnel	-591'559.25	531'022.45
Charges de locaux	-15'698.27	-21'134.48
Assurances	-909.40	-823.25
Honoraires	-53'126.55	-39'489.50
Fournitures de bureau et entretien équipements	-6'809.72	-6'456.29
Affranchissement et télécommunications	-6'016.40	-7'083.35
Leasing et charges d'informatique	-31'688.27	-19'659.99
Documentation	-893.65	-1'206.30
Cotisations et dons	-11'150.90	-13'964.00
Relations publiques et actions techniques	-29'878.14	-42'812.07
Pertes sur débiteurs	-4'009.60	-1'187.62
Frais divers	-11'784.58	-7'826.91
Amortissement immobilisations corporelles	-3'865.28	-3'865.28
Charges de structure et spécifiques ventilées	-175'830.76	-165'509.04
Provision sur créances résultant de prestations	32'230.63	-29'985.55
Constitution(-)/Dissolution(+) provisions	32'230.63	-29'985.55
Total des charges d'exploitation	-693'269.65	-787'053.84



Compte de résultat de l'exercice

Charges d'exploitation	2024	2023
Résultat d'exploitation	77'114.72	10'145.82
Résultat financier	843.23	606.59
Donateurs	15'300.00	0.00
Frais de campagne	-20'762.14	0.00
Résultat campagne IN biodiversité	-5'462.14	0.00
Provision sur créance AgriMandats Sàrl	-71'170.19	-40'972.94
Provision sur participation AgriMandats Sàrl	0.00	-20'000.00
Honoraires recrutement et assessment direction	0.00	-53'125.95
Autre résultat exceptionnel	16'560.90	-3'914.60
Résultat exceptionnel	-54'609.29	-118'013.49
Résultat avant impôts	17'886.52	-107'261.08
Impôts	-2'513.35	-2'562.15
Résultat de l'exercice	15'373.17	-109'823.23



Charage allowed altation



Budget 2025

Compte de résultat de l'exercice

Produits d'exploitations	Budget 2024	Réalisé 2024	Budget 2025
Cotisations	252'000	256'805.75	250'000.00
Associations	165'000.00	175'932.35	165'000.00
Assurances	355'000.00	328'532.50	370'000.00
Mandats divers	5'000.00	1'492.40	5'000.00
Mandats	525'000.00	505'957.25	540'000.00
Autres produits	10'000.00	7'621.37	5'000.00
Total des produits d'exploitation	525'000.00	505'957.25	795'000.00



Budget 2025

Compte de résultat de l'exercice

Charges d'exploitations	Budget 2024	Réalisé 2024	Budget 2025
Charges de personnel	-604'500.00	-549'669.52	-623'000.00
Charges de structure et spécifiques ventilées	-169'000.00	-143'600.13	-170'400.00
Total des charges d'exploitation	-773'500.00	-693'269.65	-793'400.00
Résultat d'exploitation	13'500.00	77'114.72	1'600.00
Résultat financier	500.00	843.23	700.00
Provision sur créance AgriMandats Sàrl		-71'170.19	0.00
Provision sur participation AgriMandats Sàrl Honoraires recrutement et assessment		0.00	0.00
direction		0.00	0.00
Autre résultat exceptionnel		16'560.00	0.00
Résultat exceptionnel de l'exercice		-54'609.29	0.00
Résultat d'exploitation	14'000.00	17'886.52	2'300.00
Impôts	2'500.00	-2'513.35	2'000.00
Résultat d'exploitation	11'500.00	15'373.17	300.00



